

Embargo presse : 9 janvier 2014

Pour l'ouverture des bibliothèques le soir et les week-ends !

A 18h, à la sortie des bureaux, la plupart des bibliothèques municipales ont fermé leurs portes. Le dimanche, étudiants, lycéens, chercheurs et professeurs subissent des files d'attente interminables devant les rares bibliothèques universitaires qui restent ouvertes. Aujourd'hui en France, **les horaires d'ouverture des bibliothèques sont insuffisants et inadaptés.**

Ailleurs en Europe, nombre de bibliothèques ouvrent jusqu'à 22h et systématiquement le dimanche. A Copenhague, à Amsterdam, les bibliothèques publiques frôlent les 100 heures d'ouverture hebdomadaire contre 30 heures en moyenne en France, 40h dans les plus grandes villes. Aux Etats-Unis, les bibliothèques universitaires restent ouvertes 20h sur 24 voire 24h sur 24 en période d'examens. **On n'apprend pas, on ne crée pas à horaire fixe**, entre 9h30 et 18h, du lundi au samedi !

Les bibliothèques doivent être ouvertes aux moments de disponibilité individuelle ou familiale. Leurs horaires actuels, calqués sur ceux des bureaux, pénalisent injustement ceux qui devraient en être les premiers bénéficiaires : étudiants salariés qui travaillent pour payer leurs études, demandeurs d'emploi en formation, enseignants et tant d'autres. **Rien ne justifie que le soir, le dimanche et pendant les vacances scolaires, l'offre culturelle se limite aux seuls cinémas et théâtres.**

Car à moyens équivalents, et dans le respect des agents, des solutions existent. Nos voisins européens appliquent par exemple: le décalage des horaires d'ouverture, le recours à des emplois étudiants et temporaires pour épauler les bibliothécaires, l'ouverture partielle des surfaces d'accueil, l'aménagement de plages de récupération et de compensations financières.

La bibliothèque a aujourd'hui bien plus à offrir qu'une collection de livres. Elle donne un accès privilégié à la culture, à l'information et aux nouvelles technologies. Elle peut être un lieu de travail individuel ou de réunion pour monter des projets (d'association, d'entreprise, etc.). Elle est essentielle pour la réussite des étudiants et des lycéens, notamment les plus modestes. **Les citoyens ont besoin des bibliothèques, et les bibliothèques doivent s'adapter aux besoins de leurs publics pour assurer leur avenir.**

C'est pourquoi il est urgent de :

- **Assurer l'ouverture des bibliothèques en soirée et pendant les vacances scolaires.**
- **Etendre l'ouverture des bibliothèques aux dimanches, lorsque cela fait sens localement.**
- **Systématiser une coordination entre bibliothèques municipales et universitaires afin d'offrir une continuité de services.**
- **Replacer l'accompagnement et l'accueil au cœur des bibliothèques.**

Signez cet appel adressé à **Aurélie Filippetti**, ministre de la Culture et de la Communication, **Geneviève Fioraso**, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **Vincent Peillon**, ministre de l'Education nationale, **François Lamy**, ministre de la Ville, aux **présidents de conseil généraux**, aux **maires** et aux **candidats** de tous les partis aux élections municipales, aux **présidents d'université et d'établissement d'enseignement supérieur.**

L'accès à la connaissance et à la culture pour le plus grand nombre doit être une priorité ! Au niveau national comme au niveau local, ouvrons les bibliothèques le soir, le week-end et pendant les vacances !

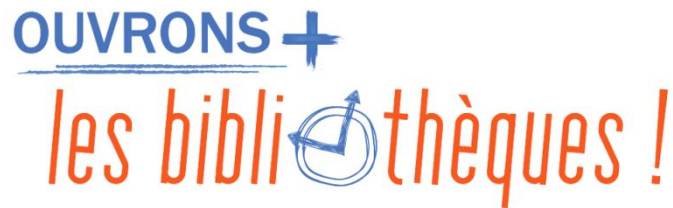
Signez la pétition sur : <http://ouvronslesbiblio.fr> / <http://ouvronslesbiblio.wesign.it>

Contact : ouvronsplus@bibliosansfrontieres.org

Cet appel est soutenu par :

Eliette Abecassis (Ecrivain), **Marianne Amar** (Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, Revue Diasporas), **Leonor Baldaque** (Ecrivain), **Frédéric Barbier** (Directeur de recherche CNRS, auteur de Histoire des Bibliothèques), **Olivier Barrot** (Journaliste, écrivain), **Olivier Beaud** (Droit public, Université Paris 2), **Jeanne Benameur** (écrivain), **Amaya Bloch-Lainé** (Social Media Lab), **Sophie Bouchet-Petersen** (Conseiller d'Etat), **Geneviève Brisac** (écrivain), **Nicole Caligaris** (Ecrivain), **Benjamin Caraco** (Conservateur des Bibliothèques, Université de Versailles Saint-Quentin), **Vincent Chabault** (Sociologue, Université Paris Descartes), **Myriam Chopin** (Historienne, Université de Haute Alsace), **Olivier Christin** (Historien), **Jean-Marc Coicaud** (Droit et Science Politique, Rutgers University), **Catherine Cusset** (Ecrivain), **Nathalie Daigne** (Bibliothèque Publique d'Information), **Romain Dambre** (Avocat, Barreau de Paris), **Natalie Davis** (Historienne, Princeton University), **Marc-Antoine Dilhac** (Philosophe, Université de Montréal), **Arthur Dreyfus** (Ecrivain), **François Dubet** (Sociologue, Université Bordeaux), **Stéphane Dufoix** (Sociologue, ParisX Nanterre), **Paul Egré** (Philosophe, CNRS/ENS-Ulm), **Alain Erhenberg** (Sociologue, CNRS/EHESS), **Florian Grisel** (Droit privé, CNRS/Université Paris X), **Gerald Grunberg** (Bibliothécaire, président du comité français Mémoire du Monde), **Nilufer Göle** (Sociologue, EHESS), **Mattias Guyomar**, (Droit Public, Paris2), **Stéphanie Hennette-Vauchez** (Droit public, Université Paris Ouest Nanterre), **Ghislaine Hudson** (Proviseur de lycée), **Laurent Joly** (Historien, CNRS Caen), **Gilles Kepel** (Politiste, Scineces-Po Paris), **Valérie Lasserre** (Droit Privé, Université du Maine, Le Mans), **Gilles Laurendon** (Ecrivain), **Romain Lecler** (Science politique, Université Paris 1), **Thierry Marembert** (Avocat à la cour, Paris), **Pierre Mathiot** (Directeur, Sciences Po Lille), **Silvère Mercier** (Bibliothèque Publique d'Information), **Etienne Ollion** (Sociologue, ENS Ulm), **Erik Orsenna** (Ecrivain, Académie Française), **Pascal Ory** (Historien, Université Paris 1), **Thomas Perroud** (Droit public, Université Paris Est Créteil), **Frédéric Régent** (Historien, Université Paris 1), **Hamid Salmi** (Professeur d'Histoire-Géographie en lycée, Guadeloupe), **Eros Sana** (Photojournaliste), **Emmanuelle Saulnier-Cassia** (Droit Public, Université Versailles Saint-Quentin), **Anne Simonin** (Historienne, Maison Française d'Oxford), **Pierre Singaravelou** (Historien, Université Paris 1), **Alexis Spire** (Sociologue, Université Lille 2), **Benjamin Stora** (Historien, Université Paris 13), **Benoît Thiulin** (Directeur de la Netscouade), **Lilian Thuram** (Président de la Fondation Lilian Thuram), **Olivier Tinland** (Philosophe, Université Montpellier 3), **Michel Troper** (Droit public, Université Paris X Nanterre), **Yerri Urban** (Droit public, Université Antilles Guyane), **Antoine Vauchez**, (Politiste, CNRS/Paris 1), **Françoise Vergès** (Politiste, University of London), **Pierre Vesperini** (Historien), **Cécile Wajsbrot** (Ecrivain), **Patrick Weil** (Historien, CNRS-Paris1, Président de Bibliothèques Sans Frontières), **Nicolas Werquin** (Economiste, Yale University), **Claire Zalc** (Historienne, CNRS/ENS-Ulm)

FAQ PLAIDOYER



1. Pourquoi une campagne sur l'ouverture des bibliothèques le soir et les weekends ?

- **Un constat** : les horaires d'ouverture des bibliothèques publiques françaises sont aujourd'hui inadaptés et insuffisants.
 - **Un volume horaire insuffisant** : les bibliothèques municipales sont ouvertes **30h par semaine en moyenne, 40h dans les plus grandes villes**. C'est bien inférieur à nos voisins européens (ex : bibliothèque Copenhague = 98h d'ouverture hebdo). Bibliothèques universitaires = 60h en moyenne, loin des universités américaines ouvertes 20/24h, voire 24/24 en période d'examens.
 - **En complet décalage avec le mode de vie des usagers** : plus que le nombre d'heures, c'est le décalage des horaires avec les habitudes des usagers qui est insatisfaisant. A la sortie des bureaux le soir, le dimanche et pendant les vacances scolaires, les bibliothèques sont trop souvent fermées.
 - **Et qui exclue des pans entiers de la population**: étudiants (notamment étudiants modestes et salariés devant travailler pour financer leurs études), demandeurs d'emploi en formation, enseignants et chercheurs, et tant d'autres retenus par leur activité en semaine et confrontés à des portes fermées le week-end.
- **La bibliothèque est aujourd'hui en péril** : face au manque de moyens et à la désertification, il est aujourd'hui indispensable que les bibliothèques s'adaptent aux besoins et aux modes de vie de leurs usagers pour s'assurer un avenir. C'est seulement par la pression exercée par leurs (é)lecteurs-citoyens que les bibliothèques seront à même de disposer des moyens suffisants pour retrouver leur ancrage au sein de la vie publique. Or celle-ci sera d'autant plus forte que les bibliothèques donnent la chance à leurs usagers de les fréquenter.
- **Des expériences pionnières concluantes** : pour les bibliothèques qui proposent déjà des ouvertures décalées, (Marguerite Duras dans le 20^e parisien, BM d'Antony, de Fresnes, de Rennes, de Montpellier, de Mont-de-Marsan...), les soirées et/ou les dimanches correspondent très souvent aux périodes de plus grande affluence.
 - Ex 1 : voir reportage Arte sur Marguerite Duras (<http://www.arte.tv/fr/frequenter-la-bibliotheque-le-dimanche/7680092.html>)
 - Ex 2 : voir les pics de fréquentation à la BPI en période de vacances scolaires
 - Voir étude d'Olivier Donnat (2009) : dans un contexte de stagnation globale de la fréquentation, l'ouverture dominicale des bibliothèques et médiathèques a une incidence positive sur la fréquentation.

- **Le contexte électoral** : à l'approche des municipales, il est temps de mobiliser élus et candidats sur les questions **d'accès à la connaissance et à la culture** pour le plus grand nombre, de **continuité et d'égalité devant le service public**.
- **Actualité / Contexte politique** : loin de participer au mouvement de banalisation du dimanche comme jour travaillé (et alors que les débats sur l'ouverture des commerces font rage), l'ouverture d'un service public tel que les bibliothèques municipales et universitaires concourt à préserver ce jour, qui occupe dans nos sociétés une place particulière, un jour dédié au repos, au loisir, à la vie familiale, à la découverte et à la culture, enfin comme jour de relations sociales, d'échanges et de partages pour le plus grand nombre.

2. Pourquoi promouvoir un plus large accès aux bibliothèques ?

La bibliothèque souffre en France d'une image poussiéreuse et passéiste, trop souvent associée à un seul fonds de livres.

Bibliothèques Sans Frontières défend au contraire une vision résolument moderne de la bibliothèque comme service public indispensable :

- Bibliothèque comme espace :
 - De travail individuel (étudiants et lycéens, en particulier les plus modestes)
 - De rencontre et d'échanges, de collaboration et de co-construction des savoirs
 - De réunion pour monter des projets (d'association, d'entreprise)
 - De formation, aux nouvelles technologies notamment, de sensibilisation à l'ensemble des politiques publiques (emploi, santé, éducation, etc.)
 - De détente et de loisir
- Bibliothèque comme fournisseur de ressources/contenus pour le plus grand nombre :
 - Savoirs, connaissance
 - Culture (insister sur la promotion de toutes les cultures, pas seulement une culture institutionnelle)
 - Nouvelles technologies et outils numériques
 - Nouveaux outils d'apprentissage et de création : MOOCs, Khan Academy, Code, FabLab...

3. Comment ouvrir plus ? Comment ouvrir mieux ?

3.1. La question des moyens

- **Augmenter les moyens humains et financiers** = position des représentants des personnels. Ouvrir plus longtemps est évidemment subordonné à une augmentation générale des moyens financiers et humains alloués aux bibliothèques et médiathèques. Nombre de bibliothèques souffrent encore d'effectifs insuffisants et trop peu formés et de ressources documentaires restreintes. Accroître l'attractivité des bibliothèques passe donc autant par des moyens plus conséquents que par une organisation interne plus efficace.
- **Recourir à des emplois étudiants et temporaires pour épauler les bibliothécaires** = pour assurer certaines tâches d'accueil le soir, le weekend et pendant les vacances, sans alourdir nécessairement le coût de l'ouverture prolongée. Par ailleurs, le public prêt à fréquenter les espaces bibliothèques en soirée est davantage un public autonome en demande d'espaces de travail qu'un public en demande de conseils et de renseignements. Loin de « tuer le métier

de bibliothécaire », cette fonction peut être partiellement assurée par des vacataires (ceci est particulièrement vrai pour les BU, moins pour les BM où les demandes de services peuvent être plus variées)

- **Récupération en temps et compensations salariales pour l'ouverture dominicale et du soir** = nombre d'agents de bibliothèques travaillent d'ores et déjà le samedi, donc avec des rythmes de travail décalés. Par ailleurs, plaider pour une ouverture des bibliothèques le dimanche ne signifie pas concourir à sa banalisation comme jour travaillé comme les autres. Le travail dominical doit toujours donner droit à des compensations financières et/ou des récupérations temps (certaines structures articulent les deux comme la BM M. Duras, où les agents travaillent volontairement 1 dimanche sur 5 et ont le droit à des compensations fin., d'autres ne proposent que des récup temps, etc). Ces compensations doivent être définies en concertation/négociation avec les agents de bibliothèques au sein de chaque structure, en prenant en compte le contexte et les besoins locaux, bien qu'il soit possible d'imaginer un dispositif cadre d'envergure nationale pour guider ces négociations.

3.2. Réorganiser les bibliothèques

- **Décaler les horaires avant d'en augmenter le volume** : à volume horaire constant, pourquoi ne pas simplement imaginer des bibliothèques ouvertes lorsque le plus grand nombre est en mesure de s'y rendre, plutôt que des bibliothèques régulièrement désertes les matins de semaine ?
- **Ouverture partielle des surfaces d'accueil** : bien que la configuration des locaux (étages, cloisonnement des services, emplacement) et le nombre d'agents que requiert une ouverture minimale diffère sensiblement d'une structure à l'autre, il doit être proposé, là où cela est possible une ouverture réduite des surfaces de travail et de lecture afin d'offrir la plus grande continuité de services en soirée, le weekend et pendant les vacances. A l'avenir, les futurs bâtiments de bibliothèques et médiathèques se doivent de même d'intégrer les possibilités de tels fonctionnements partiels, peu gourmands en personnels.
- **Réorienter le métier de bibliothécaire vers l'accueil du public** : comme avancé dans le récent rapport de D. Arot, plus de 50% du temps (et parfois même 70%) de travail des agents de bibliothèques de catégorie C est consacré au « back-office » (notices, catalogage, etc.) plutôt qu'au travail d'accueil et d'accompagnement du public, alors qu'une large partie de ce travail pourrait être externalisé... L'expertise développée par les bibliothécaires est par là considérablement sous-exploitée, puisque trop peu transmise aux publics qu'elle est censée desservir. C'est donc la vision sous-jacente du métier de bibliothécaire qu'il est nécessaire de modifier durablement (une « révolution culturelle » pour D. Arot !) afin de pousser les structures à se tourner davantage vers leurs publics et l'expression de leurs besoins.
- **Importance de la coordination locale entre bibliothèques municipales et universitaires afin d'offrir une continuité de services** : notamment en période de vacances scolaires, alors qu'au sein d'un même espace urbain les bibliothèques et médiathèques tendent à fermer conjointement, pénalisant doublement les publics les plus défavorisés qui ne peuvent partir en vacances. Une meilleure coordination entre les structures pourrait permettre de maintenir un service minimum à l'égard de ses usagers.
- **Promouvoir de nouveaux outils et de nouveaux services** : étendre l'usage de boîtes extérieures de retour, expérimenter les automates de prêt/retour, améliorer la qualité des services disponibles en ligne (consultation du catalogue, réservation, etc.) permet non

seulement d'étendre spatialement et temporellement l'offre de services des bibliothèques et médiathèques tout en libérant aux personnels du temps à consacrer aux fonctions d'accompagnement, de médiation et de conseil.

Pour en savoir plus :

- D. Arrot (2012), *L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques : progrès et obstacles*, Rapport n° 2012-005, Inspection Générale des Bibliothèques, novembre 2012.

- Y. Alix et T. Grognet (2013), *L'offre de places de travail dans les bibliothèques de Paris pour les étudiants du premier cycle*, Rapport n° 2012-33, Inspection Générale des bibliothèques, Octobre 2013.

- M. Déage, *Ouvrir plus, ouvrir mieux, ouvrir autrement ? Faisabilité et pertinence des horaires d'ouverture en bibliothèques universitaires*, Mémoire d'études pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, Ensibb, Janvier 2010.

- Brigant, Annie, « Ouvert le soir, la nuit, le dimanche ? », *BBF*, 2008, n°2, p.81-82

- Donnat, Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

- Boulin, Jean-Yves . *Villes et politiques temporelles*. Paris. La documentation française . 2008 . pages 244 . ISBN 978-2-11-007359-4 .

- *L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques municipales : Anglet et Levallois*, FNCC, La Lettre d'échanges n°66, mi-avril 2011

- BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES / DONNÉES D'ACTIVITÉ 2011, Observatoire de la Lecture Publique, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011